

55. Qu'est-ce que le droit?

Le *droit* est le pouvoir moral, la faculté légitime, d'avoir, de faire ou d'exiger certaines choses.

56. Quel est le principe suprême du devoir et du droit?

C'est Dieu. — Si, en effet, nous avons des devoirs à remplir, c'est parce que Dieu, qui est l'ordre et la loi suprême, veut que nous observions l'ordre naturel et obéissions à l'autorité des supérieurs légitimes. — Si, en second lieu, nous avons des droits individuels, c'est parce que Dieu, souverain maître du monde, nous donne sur notre propre personne et sur notre propriété un domaine analogue à celui qu'il exerce sur l'univers. — Si, parmi les hommes, quelques-uns ont le droit de commander, en imposant à leurs subordonnés le devoir d'obéir, c'est parce que Dieu, ayant créé l'homme social, a voulu qu'il y eût des supérieurs et des inférieurs.

5. Sanction de la loi morale.

57. Quelles sont les conséquences qu'entraîne l'accomplissement ou la violation du devoir?

Ce sont : le *mérite*, c'est-à-dire ce par quoi un acte a droit à une récompense; ou le *démérite*, c'est-à-dire ce par quoi un acte est digne de châtement.

58. Comment appelle-t-on l'ensemble des récompenses et des peines attachées à l'observation ou à la violation de la loi?

On l'appelle *sanction* de la loi.

59. Pourquoi la sanction est-elle nécessaire?

Parce que : 1° la loi qui n'aurait pas de sanction serait une loi inefficace; 2° l'ordre des choses demande que la vertu conduise au bonheur et le vice au malheur.

60. Les lois humaines ont-elles une sanction?

Oui, il y a des peines édictées contre les violateurs des lois ecclésiastiques et des lois civiles. De plus, en tant qu'elles obligent la conscience, elles participent à la sanction de la loi divine elle-même.

61. Quelle est la sanction de la loi divine?

La loi divine, soit naturelle, soit positive, a une sanction d'abord ici-bas, dans les joies et les remords de la conscience, dans les récompenses et les châtements terrestres que distribue souvent la Providence. Mais comme cette sanction est insuffisante et incomplète, il y a une autre vie, où chacun reçoit selon ses œuvres. De là, le purgatoire, le ciel et l'enfer.

SECTION II

DES VERTUS ET DES PÉCHÉS

CHAPITRE IV

DES VERTUS EN GÉNÉRAL

1. Nature de la vertu.

1. Qu'est-ce que la vertu?

La *vertu* est l'habitude du bien. Elle est opposée au *vice*, qui est l'habitude du mal.

2. Quel est le propre de la vertu en tant qu'habitude?

C'est de porter au bien et de le faire pratiquer facilement.

3. Quelle différence y a-t-il entre une vertu et un acte de cette vertu?

Une *vertu* est une disposition ferme et permanente de pratiquer les actes de cette vertu; l'*acte* n'est qu'un fait passager.

4. Comment se divisent les vertus?

D'après leur *objet*, les vertus se divisent en vertus théologiques et vertus morales; d'après leur *origine*, en vertus infuses et vertus acquises; d'après leur *fin*, en vertus surnaturelles et vertus naturelles; d'après leur *degré*, en vertus héroïques et vertus communes.

5. Qu'entend-on par vertus théologiques?

Les vertus *théologiques* sont celles qui ont pour objet immédiat Dieu, considéré : soit comme vérité suprême, c'est la foi; soit comme notre bien suprême, c'est l'espérance; soit comme bonté suprême infiniment aimable pour elle-même, c'est la charité.

Elles sont théologiques, non seulement dans leur *objet*, qui est Dieu connu par la révélation; mais encore dans leur *principe*, qui est la grâce de Dieu; dans leur *motif*, qui est tiré, ou de la véracité, ou de la fidélité, ou de la bonté de Dieu; dans leur *fin*, qui est la vision béatifique de Dieu.

6. Qu'entend-on par vertus morales?

On entend par vertus *morales* celles qui règlent les mœurs, c'est-à-dire les actes libres de l'homme. Elles ont pour objet immédiat une chose créée qui sert de moyen pour arriver à Dieu, notre fin dernière. Telles sont la prudence, la force, etc.

7. Qu'entend-on par vertus infuses et vertus acquises?

Les vertus *infuses* sont celles que Dieu, par sa grâce, produit immédiatement en nous. Les vertus *acquises* sont celles que nous acquérons par nos actes.

Les vertus théologiques sont infuses. Les vertus morales sont infuses ou acquises.

8. Comment les vertus sont-elles surnaturelles ou naturelles?

Les vertus sont *surnaturelles* ou *naturelles*, suivant qu'elles appartiennent ou non à l'ordre de la grâce.

Les vertus théologiques sont surnaturelles. Les vertus morales sont surnaturelles ou naturelles, suivant que leur objet tend à une fin surnaturelle ou naturelle.

9. Comment les vertus sont-elles héroïques ou communes?

Les vertus sont *héroïques* ou *communes*, suivant qu'elles dépassent ou non la mesure ordinaire de la bonne volonté humaine. Donner son superflu aux pauvres est un acte de charité commune; leur distribuer tous ses biens est un acte de charité héroïque.

2. Augmentation, diminution, perte des vertus.

10. Les vertus sont-elles susceptibles d'accroissement?

Oui, toutes les vertus, de quelque nature qu'elles soient, peuvent s'accroître indéfiniment dans une âme.

11. Comment s'accroissent les vertus morales naturelles?

Les vertus morales naturelles s'accroissent par la répétition fréquente des actes qui les ont produits.

12. Comment s'accroissent les vertus théologiques et les vertus morales infuses?

Les vertus théologiques et les vertus morales infuses s'accroissent par l'augmentation dans l'âme de la grâce divine. Par conséquent, tout ce qui augmente la grâce, soit les sacrements, soit les œuvres méritoires, augmente les vertus infuses.

13. Devons-nous nous efforcer sans cesse d'avancer dans les vertus?

Oui, car la droite raison nous fait un devoir de perfectionner en nous les dons naturels, et l'Esprit-Saint lui-même nous recommande d'avancer sans cesse dans la voie de la perfection.

14. Les vertus sont-elles susceptibles de diminution?

Non seulement les vertus peuvent diminuer, mais elles peuvent même se perdre.

15. Comment diminuent ou se perdent les vertus morales naturelles?

Comme ces vertus sont acquises, elles diminuent :

1^o Directement, par la répétition des actes qui leur sont contraires; ce qui peut non seulement les diminuer, mais encore les ruiner et les remplacer par le vice opposé.

2^o Indirectement, par la cessation des actes qui ont produit ces vertus et les entretiennent : faute d'exercice, la bonne habitude languit et meurt.

16. Comment diminuent les vertus infuses?

Elles diminuent indirectement, par la cessation de leurs actes propres ou par les péchés véniels qui leur sont contraires.

17. Comment se perdent les vertus infuses?

Les vertus infuses se perdent :

1^o Directement, lorsqu'on commet contre elles des péchés graves; ainsi, l'incrédulité fait perdre la foi; le désespoir, l'espérance; tout péché mortel fait perdre la charité et les vertus morales infuses.

2^o Indirectement, lorsqu'on perd une vertu qui est le fondement d'autres vertus; ainsi la perte de la foi entraîne celle de l'espérance et de la charité; mais la perte de la charité n'entraîne pas celle de la foi et de l'espérance.

CHAPITRE V

DE LA FOI

1. Nature et motif de la foi.

1. Qu'est-ce que la foi?

La *foi* est une vertu surnaturelle par laquelle nous croyons fermement, à cause de la véracité divine, toutes les vérités que Dieu nous a révélées et qu'il nous enseigne par son Église.

2. Pourquoi dit-on que la foi est une vertu surnaturelle?

Parce qu'elle a : 1^o pour principe, la grâce divine; 2^o pour objet, les vérités révélées; 3^o pour fin, le salut éternel.

3. Comment divise-t-on la foi ?

1° En foi habituelle et foi actuelle; 2° en foi implicite et foi explicite; 3° en foi vivante et foi morte.

4. Qu'est-ce que la foi habituelle ?

La foi *habituelle* est l'habitude, divinement infuse, de faire des actes de foi, avec le secours de la grâce actuelle.

5. Qu'est-ce que la foi actuelle ?

La foi *actuelle* est l'acte par lequel l'intelligence, sous l'impulsion de la volonté mue par la grâce, donne un assentiment ferme aux vérités révélées par Dieu, à cause de l'autorité de Dieu qui les révèle.

6. Qu'est-ce que la foi implicite ?

La foi *implicite* est celle par laquelle nous croyons en général à toutes les vérités révélées par Dieu et proposées par l'Église, sans détermination de quelque article particulier.

7. Qu'est-ce que la foi explicite ?

La foi *explicite* est celle par laquelle nous croyons à un article de foi spécial et déterminé; par exemple, l'Incarnation du Verbe.

8. Qu'est-ce que la foi vivante ?

La foi *vivante* est celle qu'accompagne l'observation des commandements; c'est la foi opérant par la charité.

9. Qu'est-ce que la foi morte ?

La foi *morte* est celle que n'accompagne point l'observation des commandements; c'est la foi sans les œuvres de charité.

10. Quel est le motif de notre foi ?

C'est l'autorité de Dieu lui-même, qui nous révèle ce que nous devons croire.

11. Pourquoi l'autorité de Dieu est-elle un motif de croire vraies les choses qu'il nous révèle ?

Parce que Dieu ne peut ni se tromper ni nous tromper : sa science et sa véracité sont infinies.

12. Pouvons-nous savoir d'une manière certaine ce que Dieu a révélé ?

Oui, Dieu nous a donné pour cela des preuves extérieures de sa révélation.

13. Quelles sont-elles ?

1° L'accomplissement en Jésus-Christ des prophéties de l'Ancien Testament; 2° la sainteté de Jésus-Christ, ses miracles et ses prophéties; 3° l'excellence et la sainteté de sa doctrine; 4° la conver-

sion rapide et éclatante du monde au christianisme; 5° les effets merveilleux qu'a produits dans le monde la doctrine chrétienne; 6° la constance et le témoignage de millions de martyrs; 7° la sainteté divine de l'Église, attestée par les vertus héroïques d'une foule de ses enfants, et par les miracles innombrables qui se sont accomplis dans son sein; 8° la conservation miraculeuse de l'Église au milieu d'un monde acharné à sa perte.

14. Comment l'Église propose-t-elle à la foi des fidèles la vérité révélée ?

Elle la propose de deux manières : 1° par un jugement solennel; tels sont les articles des symboles, les définitions des conciles œcuméniques, les définitions *ex cathedra* des souverains Pontifes; 2° par la prédication unanime et constante des pasteurs de l'Église dans le monde entier.

15. Toutes les vérités révélées sont-elles proposées par l'Église à la foi des fidèles ?

Non, car il y a des vérités révélées que l'Église ne juge pas nécessaire ou utile de définir. On les appelle *vérités de foi divine* ou *définissables*.

Celui qui les nie pèche gravement contre la foi, mais il n'est pas hérétique devant l'Église.

16. Comment appelle-t-on les vérités définies par l'Église ?

On les appelle *vérités de foi divine et catholique*, ou simplement *vérités de foi*.

On ne peut les nier sans être hérétique.

2. Nécessité de la foi.

17. La foi est-elle une vertu nécessaire ?

La foi est une vertu absolument nécessaire. Personne, en effet, ne peut se sauver sans la grâce sanctifiante; or la grâce sanctifiante n'existe pas sans la foi habituelle.

18. La foi habituelle suffit-elle ?

La foi *habituelle*, communiquée par le baptême, suffit à ceux qui sont privés de l'usage de la raison, mais non à ceux qui sont capables de faire des actes de foi. Pour ceux-ci la foi *actuelle* est nécessaire.

19. Est-il nécessaire, à ceux qui sont capables d'actes de foi, de savoir et de croire d'une foi explicite chaque vérité révélée ?

Non, car ces vérités sont en si grand nombre, que plusieurs échappent même aux savants.

20. Quelles sont les vérités qu'il faut croire d'une foi *explicite*?

Il faut croire *explicitement* : 1° l'existence de Dieu et l'existence d'une récompense surnaturelle accordée aux bonnes œuvres; 2° le Symbole des Apôtres, le Décalogue, les commandements de l'Église, l'Oraison dominicale, et ce qui concerne les Sacrements que l'on est appelé à recevoir.

21. Quelle est l'obligation relative aux autres vérités?

Il n'est pas nécessaire de les connaître ou de les croire explicitement, il suffit de les croire *implicitement*, ce que l'on fait en croyant tout ce que l'Église croit et enseigne.

22. Combien y a-t-il de sortes d'actes de foi?

Il y en a de deux sortes : les actes de foi *intérieurs* et les actes de foi *extérieurs*.

23. Quand y a-t-il obligation de faire des actes de foi intérieurs?

Il y a obligation de faire des actes de foi intérieurs : 1° dès qu'on connaît suffisamment les vérités révélées; 2° souvent pendant la vie; 3° à l'article de la mort; 4° dans certaines circonstances particulières, par exemple, quand on ne peut vaincre autrement une forte tentation, quand on doit remplir un précepte qui demande un acte de foi.

24. Quels préceptes avons-nous à remplir relativement à la foi extérieure?

Relativement à la foi extérieure, il y a deux préceptes divins : 1° un précepte négatif, qui défend de jamais renier extérieurement sa foi ou de simuler une foi fausse; 2° un précepte positif, qui oblige à la professer extérieurement en certaines circonstances, par exemple, quand le silence équivaldrait à une apostasie ou tournerait au mépris de la religion ou au scandale.

3. Péchés contre la foi.

25. Comment pèche-t-on contre la foi?

On pèche contre la foi par excès ou par défaut.

26. Comment pèche-t-on contre la foi par excès?

Lorsque, par une crédulité téméraire, on prend pour des vérités de foi des choses qui ne le sont pas. Dans ce cas, le péché est grave si on s'expose au danger de perdre la foi.

27. Comment pèche-t-on contre la foi par défaut?

S'il s'agit des baptisés, ils peuvent pécher contre la foi, ou par des *omissions*, ou par des actes qui impliquent la *négation* de la foi. S'il s'agit des non baptisés, ils peuvent pécher contre la foi par l'*infidélité*.

28. Comment pèche-t-on contre la foi par omission?

1° En négligeant d'apprendre les vérités qu'il y a obligation de connaître; 2° en n'accomplissant pas les actes de foi, soit intérieurs, soit extérieurs, qui sont prescrits.

29. Quels sont les péchés contre la foi qui impliquent sa négation?

Ce sont l'hérésie et l'apostasie.

30. Quels sont ceux qui se rendent coupables du péché d'hérésie?

Ceux qui *nie* opiniâtrément une vérité révélée, ou qui en *doutent* volontairement en jugeant qu'elle n'est pas certaine.

Quant à celui qui se trompe de bonne foi et qui est prêt à se soumettre au jugement de l'Église, lorsqu'il aura reconnu la vérité, il n'est pas hérétique *formel*, mais seulement *matériel*, et il est exempt de faute.

31. Quels sont ceux qui se rendent coupables du péché d'apostasie?

Ce sont ceux qui abandonnent complètement la foi chrétienne, pour passer à une fausse religion ou n'en pratiquer aucune.

32. Quelles sont les principales causes de l'apostasie?

Ces causes sont : l'orgueil de l'esprit, l'ignorance et souvent la corruption du cœur.

33. Comment les infidèles pèchent-ils contre la foi?

Les infidèles pèchent contre la foi : 1° lorsqu'ils ignorent par leur faute les vérités qu'il faut croire; 2° lorsque, connaissant les vérités de la foi, ils refusent de les croire.

4. Moyens de conserver la foi.

34. La foi est-elle un don précieux?

De tous les dons de Dieu, la foi est un des plus précieux, puisqu'elle est le commencement du salut de l'homme, le fondement et la racine de toute justification.

35. Ce don peut-il se perdre?

Il se perd par tout péché grave d'incrédulité, dont les causes sont : l'abus de la grâce, les désordres de la volonté ou les erreurs de l'intelligence.

36. Quels sont les moyens de conserver la foi?

Les principaux sont les suivants : 1° être fidèle à la grâce, particulièrement à la grâce de la prière; 2° combattre l'orgueil, la cupidité, la volupté; 3° faire de la foi chrétienne une étude approfondie; 4° fuir la compagnie des hérétiques ou des incrédules; 5° s'interdire la lecture de toute publication impie ou suspecte.

37. Que nous défend l'Église à ce sujet?

Elle nous défend, sous peine d'excommunication, de lire et de garder sans autorisation : 1^o les livres des apostats et des hérétiques écrits en faveur de l'hérésie; 2^o les livres d'un auteur quelconque nommément prohibés par lettres apostoliques.

Il est également défendu, sous peine de péché grave, de lire et de garder sans autorisation un livre mis à l'*Index*¹.

38. L'Église défend-elle la lecture de la Bible?

L'Église ne défend pas cette lecture; mais, afin de prémunir ses enfants contre tout danger d'erreur, elle ne permet de lire la Bible, en langue vulgaire, que dans une traduction approuvée et accompagnée de notes.

CHAPITRE VI DE L'ESPÉRANCE

1. Nature et motifs de l'espérance.

1. Qu'est-ce que l'espérance?

C'est une vertu surnaturelle par laquelle nous attendons, avec une ferme confiance, à cause de la fidélité de Dieu dans ses promesses, la vie éternelle et les moyens d'y parvenir.

2. Pourquoi dit-on que l'espérance est une vertu surnaturelle?

Parce qu'elle nous est donnée de Dieu par grâce, et pour nous faire attendre de sa bonté un bonheur éternel, auquel nous n'avons par nous-mêmes aucun droit naturel.

3. Comment divise-t-on l'espérance?

On la divise : 1^o en espérance habituelle et en espérance actuelle; 2^o en espérance vive et en espérance morte.

4. Qu'est-ce que l'espérance habituelle?

L'espérance *habituelle* est l'habitude, divinement infuse, de faire des actes d'espérance, avec le secours de la grâce.

¹ L'*Index* est la liste de tous les ouvrages condamnés et proscrits par la sainte Église.

5. Qu'est-ce que l'espérance actuelle?

L'espérance *actuelle* est l'acte par lequel la volonté, excitée par la grâce, attend avec une confiance certaine la béatitude éternelle.

6. Qu'est-ce que l'espérance vive?

L'espérance *vive* est celle qui est unie à la charité.

7. Qu'est-ce que l'espérance morte?

L'espérance *morte* est celle qui n'est pas unie à la charité; ce qui a lieu dans l'état de péché mortel.

8. Quel est l'objet de l'espérance?

Son *objet principal* est la béatitude éternelle, c'est-à-dire Dieu lui-même, vu et possédé dans le ciel. Son *objet secondaire*, ce sont les moyens de parvenir à cette béatitude, savoir : la grâce sanctifiante, les grâces actuelles, et même les biens temporels en tant qu'utiles au salut.

9. D'où se tirent les motifs de l'espérance?

Les *motifs principaux* de l'espérance se tirent de la fidélité de Dieu dans ses promesses, de son infinie bonté à notre égard et de sa toute-puissance auxiliaire.

Les *motifs secondaires* se tirent des mérites de Jésus-Christ, de l'intercession de la très sainte Vierge et de nos propres mérites.

2. Nécessité de l'espérance.

10. La vertu d'espérance est-elle nécessaire?

Comme la vertu de foi, l'espérance est nécessaire : sans elle, il n'y a pas de justification.

11. L'espérance habituelle suffit-elle pour le salut?

L'espérance *habituelle*, communiquée par le baptême, suffit à ceux qui sont privés de l'usage de la raison, mais non à ceux qui sont capables de faire des actes d'espérance. Pour ceux-ci, l'espérance *actuelle* est nécessaire.

12. Quand y a-t-il obligation de faire des actes d'espérance?

Il y a obligation de faire des actes d'espérance : 1^o dès qu'on arrive à l'âge de raison et qu'on connaît suffisamment la béatitude que Dieu nous a promise; 2^o souvent pendant la vie, comme pour les actes de foi; 3^o à l'article de la mort; 4^o dans certaines circonstances particulières, par exemple, quand on est tenté de désespoir, quand on doit remplir un précepte qui demande un acte d'espérance.

13. Est-il nécessaire, pour satisfaire au précepte, de faire des actes d'espérance explicites?

Les actes implicites suffisent généralement. On satisfait donc au précepte par l'accomplissement d'un acte religieux quelconque.

3. Péchés contre l'espérance.

14. Comment pèche-t-on contre l'espérance?

Comme l'espérance renferme le désir de la béatitude éternelle et la ferme confiance de l'obtenir avec l'aide de la grâce, on peut pécher, soit contre ce *désir*, soit contre cette *confiance*.

15. Quels sont ceux qui pèchent contre le *désir* de la béatitude éternelle?

Ceux qui sont tellement attachés aux biens terrestres, qu'ils souhaiteraient de vivre perpétuellement en ce monde. Ce souhait est un péché grave, parce qu'il est un renoncement à la béatitude éternelle, qui est notre fin dernière.

16. Comment pèche-t-on contre la *confiance* d'obtenir la vie éternelle?

On pèche contre cette confiance, soit par défaut, soit par excès, c'est-à-dire par *désespoir* ou par *présomption*.

17. Quand pèche-t-on par désespoir?

On pèche par *désespoir*, quand on renonce à l'espérance de parvenir à la béatitude éternelle, et d'obtenir de Dieu les moyens nécessaires d'y arriver, tels que la rémission des péchés, la grâce de vaincre les mauvaises habitudes, etc.

18. Le désespoir est-il un péché grave?

Il est un péché grave de sa nature, parce qu'il est une grave injure à la bonté divine.

19. Quels sont les principaux remèdes du désespoir?

Ce sont : 1^o la considération de la bonté et de la miséricorde infinies de Dieu ; 2^o le souvenir des grandes conversions opérées par la grâce ; 3^o la dévotion envers la très sainte Vierge, refuge des pécheurs ; 4^o la confiance en Notre-Seigneur, mort pour nous sur la croix.

20. Quand pèche-t-on par présomption?

On pèche par *présomption* : 1^o Quand on espère se sauver par ses propres forces, sans le secours de la grâce de Dieu : c'est la présomption des pélagiens.

2^o Quand on espère se sauver par la foi sans les œuvres, obtenir la rémission de ses péchés sans pénitence : c'est la présomption des luthériens.

3^o Quand, par une vaine espérance en la miséricorde de Dieu, on reste dans le péché et l'on renvoie à la fin de la vie pour se convertir : c'est la présomption des mauvais chrétiens.

4^o Quand on s'enhardit à pécher à cause de la facilité avec laquelle Dieu pardonne.

5^o Quand on s'expose aux occasions de pécher, en se disant à soi-même qu'on saura bien résister.

21. La présomption est-elle un péché grave?

Elle est un péché grave de sa nature, parce qu'elle est un grave mépris de l'ordre divin dans l'économie du salut.

22. Quels sont les remèdes de la présomption?

Ce sont : 1^o l'humilité ; 2^o la méditation fréquente de la justice de Dieu et de ses jugements.

CHAPITRE VII

DE LA CHARITÉ

LA CHARITÉ EN GÉNÉRAL

1. Nature et motif de la charité.

1. Qu'est-ce que la charité?

La *charité* est une vertu surnaturelle par laquelle nous aimons Dieu pour lui-même et par-dessus toutes choses, à cause de sa bonté infinie, et le prochain comme nous-mêmes pour Dieu.

2. Pourquoi la charité est-elle une vertu surnaturelle?

1^o Parce qu'elle a pour principe la grâce de Dieu. Sans cette grâce, nous pouvons seulement aimer Dieu comme notre Créateur, notre bienfaiteur, mais non comme un Père, qui nous a adoptés pour ses enfants.

2^o Parce qu'elle a pour objet Dieu, nous-mêmes et le prochain, considérés au point de vue de la foi.

3^o Parce qu'elle a pour fin le salut éternel, qui consiste à voir Dieu et à l'aimer de l'amour dont il s'aime lui-même.

3. Comment divise-t-on la charité?

On la divise en charité habituelle et en charité actuelle.